



# Un médiateur invisible

Analyse et mise en perspective du régime de régulation des ondes électromagnétiques

---

*Geoffrey Joris - Aspirant FNRS*

*Jeudi 10 Mars 2011*

# Buts et Objectifs

---

## Question de recherche

Comment se construit l'action publique dans un contexte de controverses «socio-techniques» en mobilisant le «Principe de Précaution» ?

→ L'approche vise à mettre l'accent sur le processus de construction de l'action publique

Ondes électromagnétiques

Téléphonie mobile

# Choix du terrain

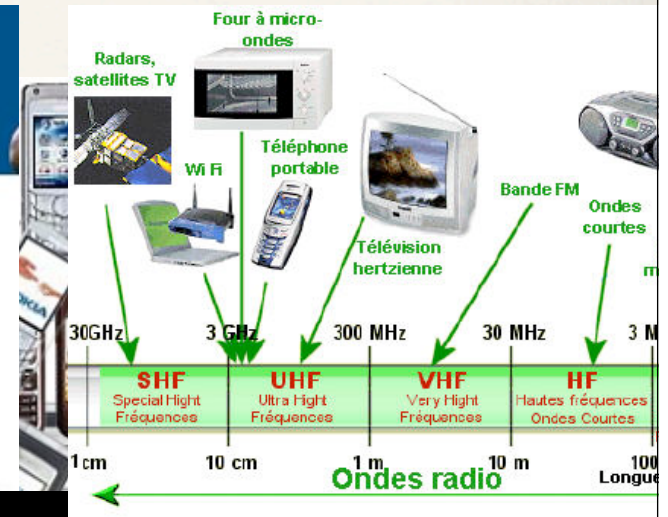


## LE SOIR

### LES ANTENNES GSM NUISENT À LA SANTÉ

P.6 & 17 LE LIEN ENTRE L'EXPOSITION à des antennes-relais et l'augmentation du risque de cancer est établi.

Ces deux dernières années, une trentaine d'études indépendantes ont démontré les effets nocifs des antennes-relais GSM sur la santé des humains. Sommeil perturbé, problèmes cardiovasculaires, dérèglements hormonaux, changements



# Cadrages

---

## Choix épistémologiques

*Proposer une approche aussi inductive que possible*

## Choix méthodologiques

*Etudes de cas*

*Interviews semi-directifs*

*«Focus Groups» - «Open Process Workshop»*

*Desk  
research*

# Etude exploratoire - cadre d'analyse



## Acteurs

*Riverains/Asso.*

*Scientifiques*

*Acteurs publics*

*Acteurs économiques*

## Différents niveaux de pouvoirs impliqués

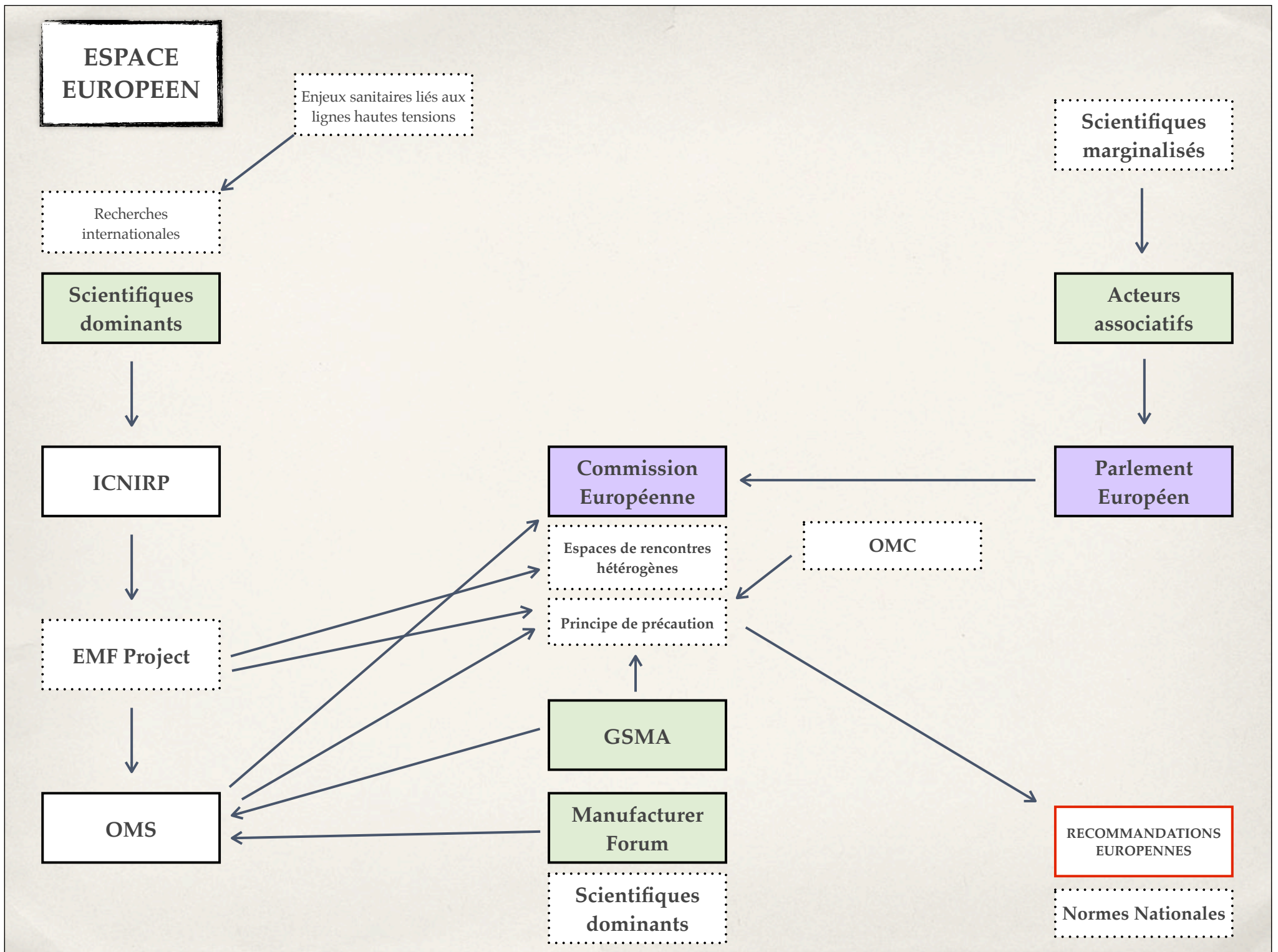
*Européen*

*Fédéral*

*Régional*

*Local*

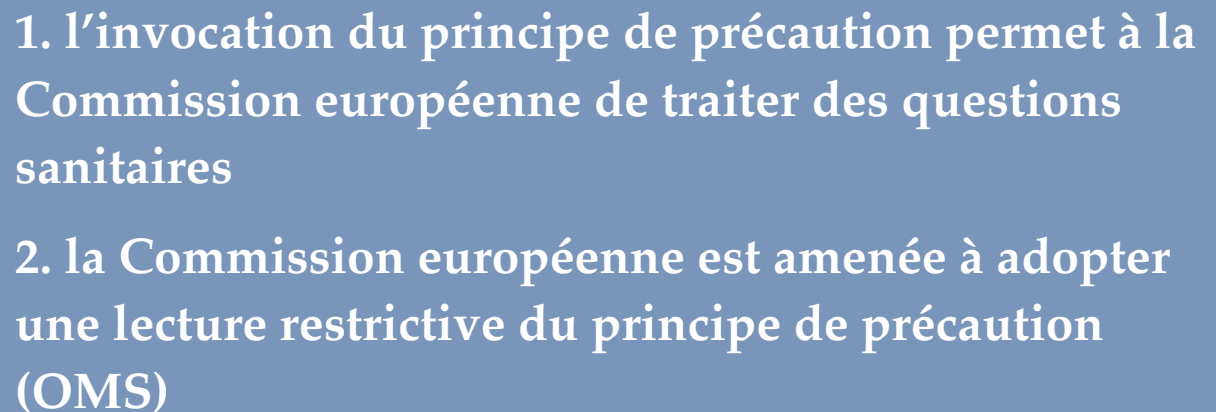
**Processus d'institutionnalisation des idées à travers  
l'interaction des acteurs sur différents «Forums»**

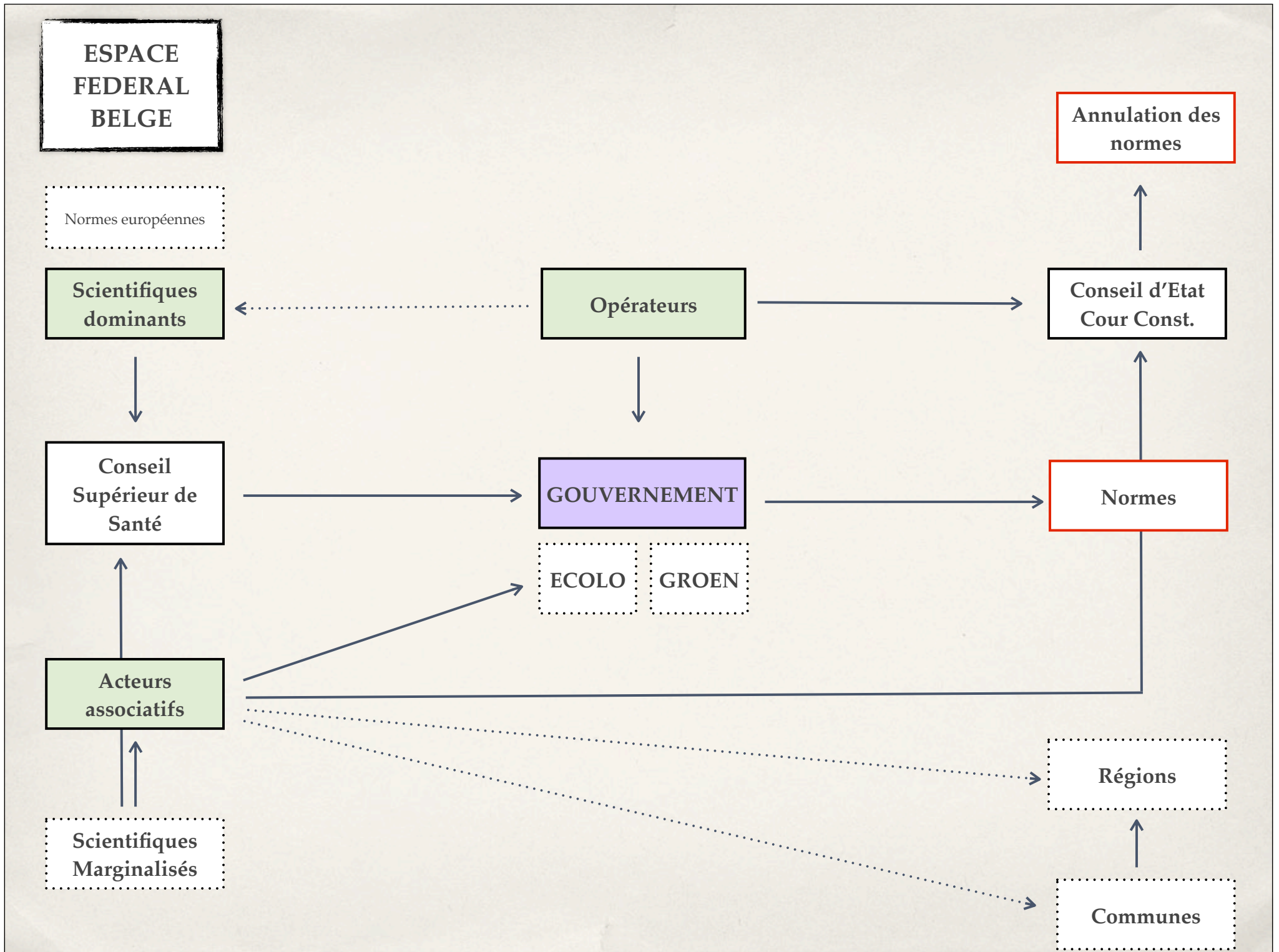


# Quelle dynamique ?

---

L'invocation du principe de précaution à l'échelle européenne, dans le cadre du régime de régulation des ondes électromagnétiques liées à l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile met en évidence des dynamiques plus larges

- 
1. l'invocation du principe de précaution permet à la Commission européenne de traiter des questions sanitaires
  2. la Commission européenne est amenée à adopter une lecture restrictive du principe de précaution (OMS)



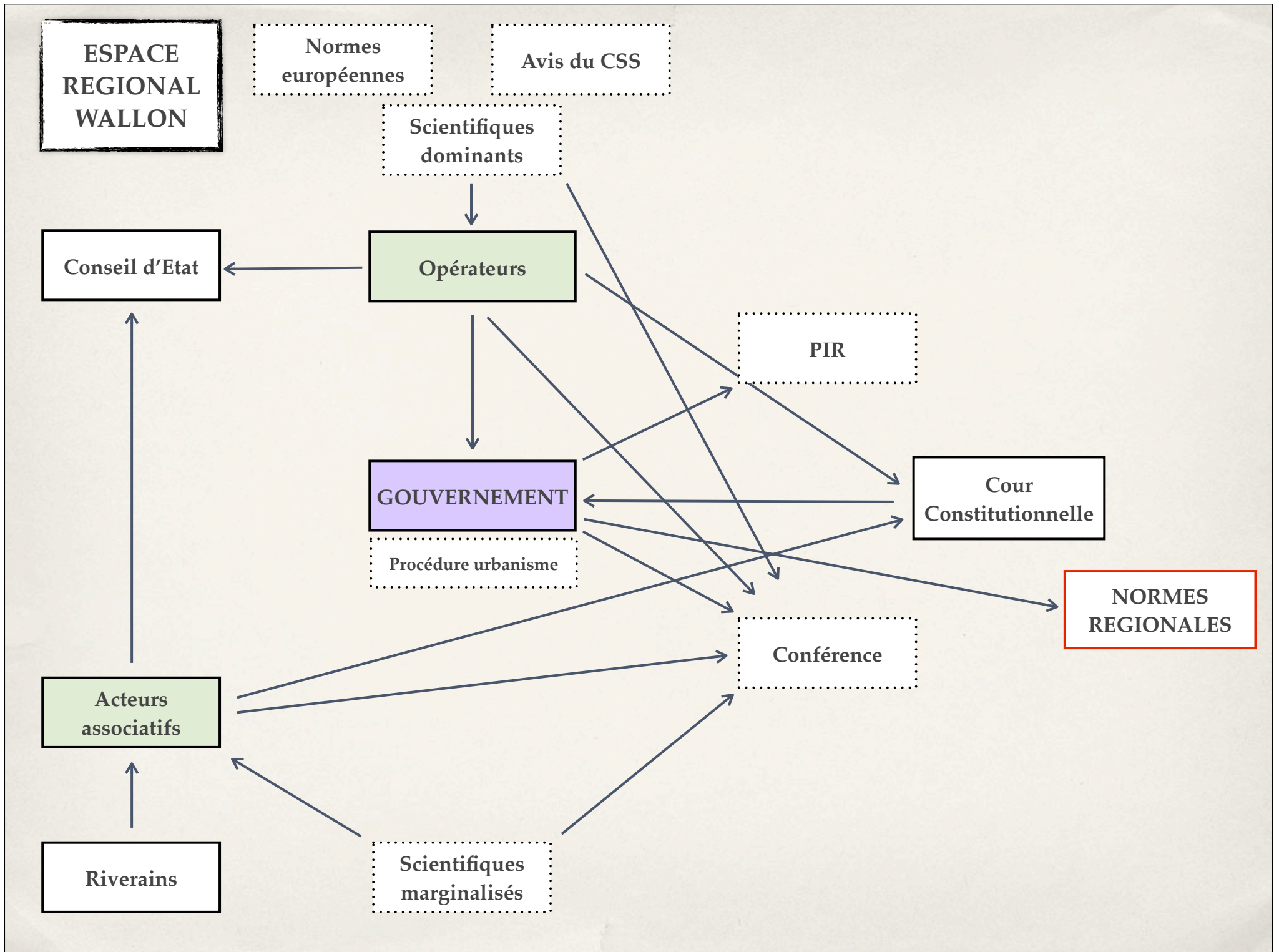
# Quelle dynamique ?

---

L'invocation du principe de précaution à l'échelle fédérale belge, dans le cadre du régime de régulation des ondes électromagnétiques liées à l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile met en évidence des dynamiques plus larges



1. Comment le poids relatif des acteurs est redéfini: affirmation des acteurs scientifiques marginalisés et des acteurs associatifs
2. Comment la question des ondes électromagnétiques se replace dans la dynamique du fédéralisme centrifuge



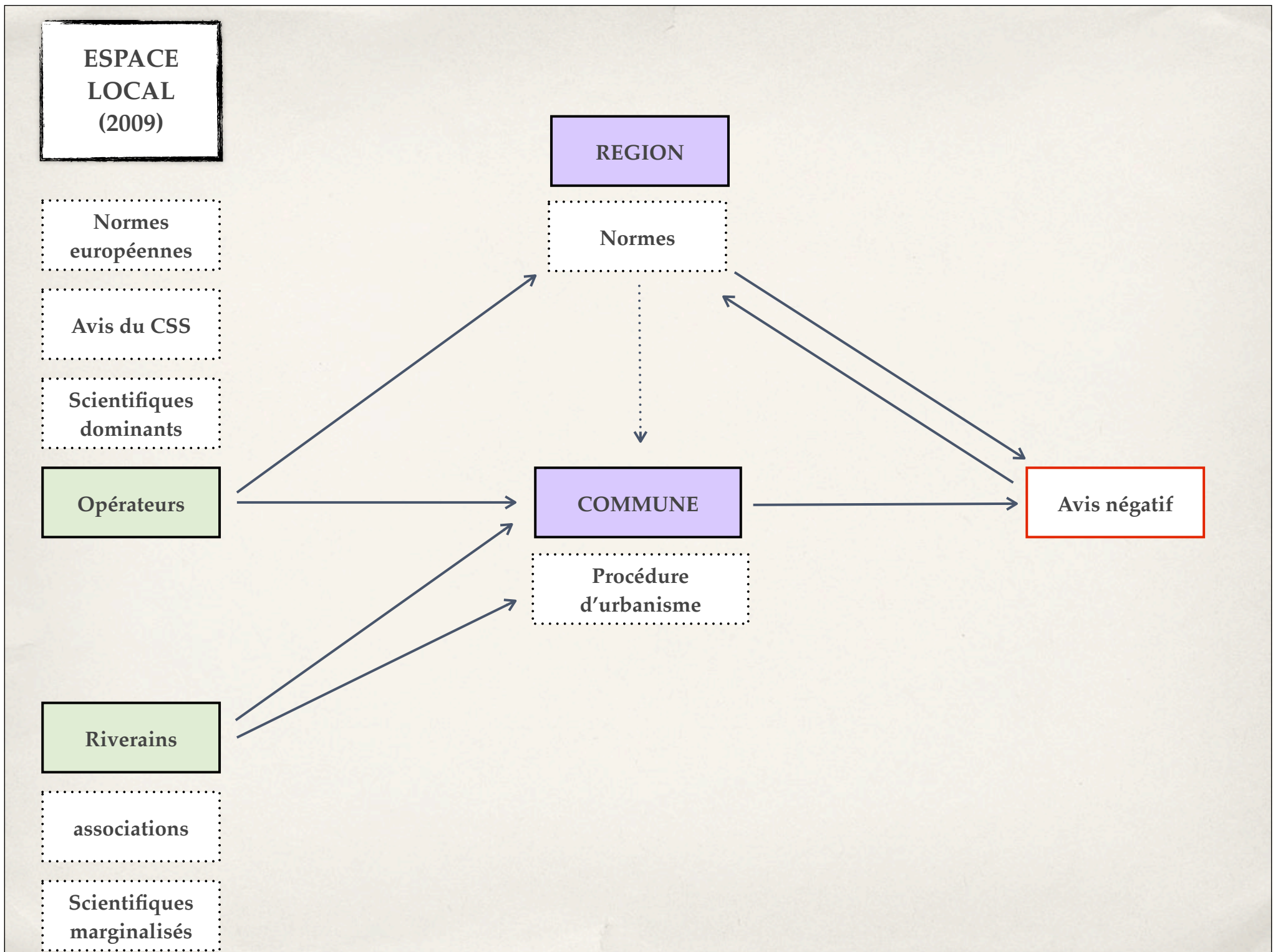
# Quelle dynamique ?

---

L'invocation du **principe de précaution** à l'échelle régionale wallonne, dans le cadre du régime de régulation des ondes électromagnétiques liées à l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile met en évidence des dynamiques plus larges



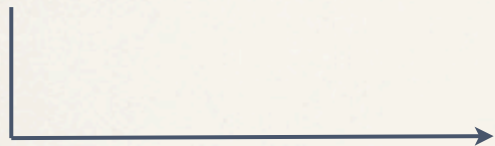
1. Les tensions entre les cadrages urbanistique, sanitaire et économique
2. Niveau régional: concurrence entre construction d'identité et gestion du pluralisme



# Quelle dynamique ?

---

L'invocation du principe de précaution à l'échelle locale, dans le cadre du régime de régulation des ondes électromagnétiques liées à l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile met en évidence des dynamiques plus larges



1. Les acteurs publics représentent les acteurs sociaux (représentation technique // représentation politique)
2. L'espace local: un espace pluriel mais radicalisé

# Conclusions

---

Le cas de la régulation des ondes électromagnétiques met en évidence le nouveau contexte dans lequel l'action publique est appelée à s'intégrer lorsque le principe de précaution est mobilisé

**Dynamique multi-niveaux**

**Différenciation horizontale et verticale de l'action publique**

**L'émergence de «l'Etat régulateur»**

**Mise en concurrence de la «logique de précaution»**



**Quid du «principe de précaution» ?**

# Conclusions

---

Le cas de la régulation des ondes électromagnétiques met en évidence le nouveau contexte dans lequel l'action publique est appelée à s'intégrer lorsque le principe de précaution est mobilisé

Pluralité

Nouveaux instruments de régulation  
sociale



Approches participatives ... des simulacres ?

Approches «locales» ... quelle qualité de l'articulation «Plan-Projet» ?

# Conclusions

---

Dans le cadre du régime des ondes électromagnétiques,

Le Principe de précaution comme  
force formatrice des cadres  
de l'action publique

La mise en «concurrence» ou l'inscription  
de ce principe dans les dynamiques plus  
larges dans lequel il est appelé à  
s'appliquer



Argument substantif

Argument processuel

Argument incantatoire



# Un médiateur invisible

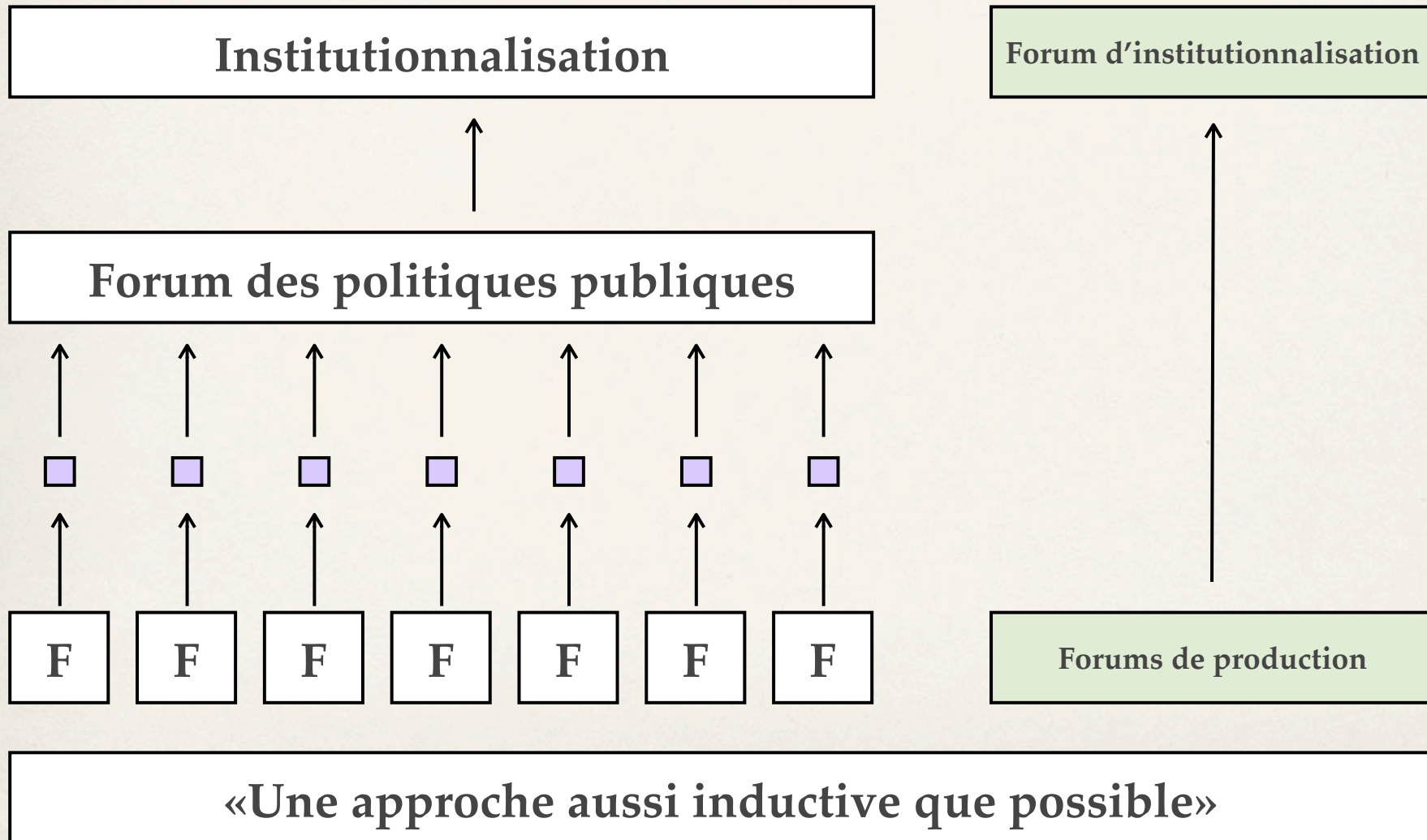
Analyse et mise en perspective du régime de régulation des ondes électromagnétiques

---

*Geoffrey Joris - Aspirant FNRS*

*Jeudi 10 Mars 2011*

# Forum des politiques publiques



	Acteurs économiques	Acteurs scientifiques	Acteurs publics	Acteurs Associatifs
<b>Porte-parole</b>	GSMA/MMF	Projet EMF/OMS	Commission/les États membres	Parlement
<b>Problématisation</b>	Problème économique	Problème scientifique	Problème économique, sanitaire, scientifique et technique, bref un problème politique	Problème sanitaire
<b>Intéressement</b>	Adoptions de normes de produit et recommandation des normes OMS	Adoption de normes et investissement des espaces de production des connaissances	Construction d'espaces de production de connaissance  Construction d'une expertise européenne en matière de santé	Interpellation politique
<b>Enrôlement</b>	Adoption des normes de l'OMS au travers de recommandations européennes			

	Acteurs économiques	Acteurs scientifiques	Acteurs publics	Acteurs associatifs
<b>Porte-parole</b>	Les opérateurs de manière individuelle	Conseil Supérieur de Santé	La Ministre Alvoet	TesLabel
<b>Problématisation</b>	Problème technique et scientifique  Problème économique	Problème scientifique  Problème sanitaire	Problème économique, sanitaire et juridique	Problème sanitaire  Problème juridique
<b>Intéressement</b>	Recours juridique	Production d'avis et de recommandations	Construction d'espace de mise en perspective des connaissances  Adoption d'accord de coopération (EF/R)	Recours juridiques
<b>Enrôlement</b>	Adoption de normes plus strictes que les recommandations européennes Délégitimation de l'espace fédéral comme espace d'agrégation des demandes sociales			

	Acteurs économiques	Acteurs scientifiques	Acteurs publics	Acteurs sociaux
<b>Porte-parole</b>	Les opérateurs de manière individuelle	Des ressources pour les acteurs actifs dans le processus de construction de l'action publique	Le(s) Ministre(s)	IEW
<b>Problématisation</b>	Problème technique et scientifique  Problème économique		Problème urbanistique et environnemental  Problème juridique	Problème sanitaire
<b>Intéressement</b>	Participation à des espaces de débat		Adaptation des instruments de gestion  Création d'espaces de débat et réflexion en matière d'adaptation des instruments de gestion  Adoption d'un accord de coopération (EF/R)	Participation à des espaces de débat
<b>Enrôlement</b>	Adoption de normes plus contraignantes et adaptation des modalités d'octroi du permis d'urbanisme			

	Acteur économique	Acteurs scientifiques	Acteurs publics	Riverains
<b>Porte-parole</b>	L'opérateur concerné	Des ressources pour les acteurs	Les autorités communales concernées	Les riverains
<b>Problématisation</b>	Problème technique, urbanistique et économique		Problème urbanistique	Problème sanitaire
<b>Intéressement</b>	Construction de partenariats directs en amont de la procédure d'urbanisme		Organisation d'une procédure de consultation	Interpellations et mobilisation locale
<b>Enrôlement</b>	Adoption d'un avis positif ou négatif des autorités communales concernant le projet d'implantation			